



Formulaire de demande d'attribution du titre de Maître Artisan au titre de :

- Diplômes
- Grande notoriété

Dans le métier de :

COORDONNÉES

M./Mme/Mlle NOM : Prénom :
Date de naissance : Lieu :
Adresse :
Code Postal : Ville :
Adresse courriel : Téléphone :
Site Internet :

ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE

Nombre total d'années de pratique professionnelle : dont en qualité de salarié
Nombre d'années dans le métier :
Nombre d'apprentis formés :
N° d'immatriculation au Répertoire des Métiers :
Date de la première inscription :
Nb de salariés dans l'entreprise :

FORMATION

- Brevet de Maîtrise
- Brevet de Technicien Supérieur
- Baccalauréat Professionnel Technique ou Technologique
- Diplôme Universitaire Technologie
- Diplôme ou titres ingénieurs
- Brevet professionnel
- Titre Meilleur Ouvrier de France
- Brevet d'enseignement industriel
- Brevet de Technicien
- Brevet des Métiers d'Art
- Autres (Loi n° 71-577 du 16.07.1971)

POUR L'OBTENTION AU TITRE DES DIPLÔMES

Justification des connaissances en gestion Oui Non
Justification des connaissances en pédagogie et psychologie Oui Non

PIÈCES À JOINDRE AU DOSSIER

Par le demandeur :

- le formulaire de demande d'attribution du titre de maître-artisan dûment rempli et signé
- une lettre de motivation circonstanciée : elle doit permettre d'appréhender les raisons pour lesquelles l'artisan dépose sa demande
- les copies des contrats d'apprentissage mentionnés dans le tableau des apprentis
- un extrait d'immatriculation au répertoire des métiers
- un récapitulatif et un descriptif des actions de formation dispensées accompagné d'attestations (à fournir uniquement au titre de la grande notoriété)
- un récapitulatif et un descriptif des actions de promotion effectuées accompagné d'attestations ou de coupure de presse (à fournir uniquement au titre de la grande notoriété)
- tout document susceptible de permettre à la commission de se prononcer

Par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat :

- l'avis circonstancié du Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Centre-Val de Loire de niveau départemental

Fait à

Le

SIGNATURE
DU DEMANDEUR

ADRESSER SA DEMANDE EN FONCTION DE SON DÉPARTEMENT

- Chambre de Métiers et de l'Artisanat Centre-Val de Loire de niveau départemental CHER**
Commission Régionale des Qualifications - 15 rue Henri Dunant - 18000 Bourges
- Chambre de Métiers et de l'Artisanat Centre-Val de Loire de niveau départemental EURE-ET-LOIR**
Commission Régionale des Qualifications - 24 boulevard de la Courtille - 28000 Chartres
- Chambre de Métiers et de l'Artisanat Centre-Val de Loire de niveau départemental INDRE**
Commission Régionale des Qualifications - 31 rue Robert Mallet Stevens - 36000 Châteauroux
- Chambre de Métiers et de l'Artisanat Centre-Val de Loire de niveau départemental INDRE-ET-LOIRE**
Commission Régionale des Qualifications - 36-42 route de Saint-Avertin - 37000 Tours
- Chambre de Métiers et de l'Artisanat Centre-Val de Loire de niveau départemental LOIR-ET-CHER**
Commission Régionale des Qualifications - 16 rue de la Vallée Maillard - 41000 Blois
- Chambre de Métiers et de l'Artisanat Centre-Val de Loire de niveau départemental LOIRET**
Commission Régionale des Qualifications - 28 rue du Faubourg de Bourgogne - 45000 Orléans

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Égalité - Fraternité

CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT CENTRE-VAL DE LOIRE

28 rue du Faubourg Bourgogne 45000 Orléans · 02 38 68 03 32

www.cma-cvl.fr · contact-crma@cma-cvl.fr

· www.artisanat.fr

Décret n° 2004-1164 du 2 novembre 2004.